

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL du 19 novembre 2024

L'an deux mil vingt-quatre et le dix-neuf du mois de novembre à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Annick GREMY, Maire.

Présents : Mme GREMY Annick, M. CHARVET Thierry, Mme SANDRIN Annie, Mme FILET Marie-Claude M. BONNOT Jean-Jacques, M. LORIN Christian, Mme SANJUAN Catherine, Mme DESMARIS Ginette, M. DURAND Paul, M. LAMPS Arnaud, M. MANIGAND Hervé, Mme MATHEY Lucienne, Mme MERLE Fabienne, Mme MOLLARD Cindy, M. PACCOUD Christian.

Excusés : M. BOUQUET Frédéric, M. CUERQ Raymond, Mme PALLOT Irène.

Mme SANJUAN Catherine a été désignée secrétaire de séance.

1. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 15 OCTOBRE 2024

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, APPROUVE le procès-verbal du Conseil Municipal du 15 octobre 2024.

2. ACTUALISATION DE LA LONGUEUR DE VOIRIE

Madame le Maire rappelle que la répartition des dotations de l'Etat, et en particulier de la fraction de péréquation de la dotation de solidarité rurale, fait intervenir la longueur de la voirie communale dans chaque commune.

Au 1^{er} janvier 2021, celle-ci était de 35 138 mètres.

Suite à la création du chemin de Champagne pour une longueur de 110 mètres et du Chemin du Mont Volaty pour une longueur de 240 mètres, il convient d'ajouter 350 mètres à la longueur de voirie communale.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents,

VALIDE à 35 488 mètres la longueur de voirie communale à prendre en compte au titre de la fraction de péréquation de la dotation de solidarité rurale,

DIT que le tableau de classement des voies communales sera mis à jour en conséquence.

3. RAPPORT SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE DE L'EAU 2023 (RPOQS)

Madame le Maire présente le Rapport sur le Prix et la Qualité du Service établi par le Syndicat d'Eau Potable Bresse Dombes Saône :

Le service :

- 94 285 habitants, soit 67 communes, réparties en 5 EPCI. Grièges fait partie du secteur « Veyle Chalaronne »
- 8 points de captage pour un volume pompé de 7 millions de m³ d'eau
- 21 réservoirs d'une capacité totale de 19 820 m³
- 2 stations de traitement
- 44 421 abonnés
- 1 717,3 km de réseaux
- Un volume produit d'eau traitée de 6,8 millions de m³
- Une moyenne de consommation de 108m³ par an

Les indicateurs de performance :

- rendement global de 73,3 % et de 78,3% pour le secteur Veyle Chalaronne, « acceptable » selon les critères de l'Agence de l'Eau
- indice linéaire de perte global : 2,9 m3/km/jour
- conformité aux limites bactériologique et physico-chimique : 99 %
- renouvellement des réseaux : 20,6 km en 2023 106,4 km entre 2019 et 2023
- Taux d'impayés : 2,7 %

La tarification pour notre secteur Veyle Chalaronne :

- 2.52 € TTC au 01/01/2023
- 2.65 € TTC en 2024

Les investissements et l'état de la dette :

- Travaux financés en 2023 : 6 837 672 €
- Etat de la dette : 6 090 386 €
- Epargne de gestion brute : 6 311 383 €
- Durée d'extinction de la dette : 0,96 années

4. COMPTES-RENDUS DES COMMISSIONS

J.-J. BONNOT :

Les travaux sont terminés au city stade. Le banc a été installé près du cimetière.

La préparation des bons de transport est en cours. Pour mémoire, ce dispositif concerne les personnes de plus de 70 ans, ne pouvant se déplacer et n'étant pas imposables.

La distribution des invitations aux repas des anciens est en cours.

Le cèdre situé derrière la mairie a été abattu. Il reste une partie du tronc qui servira de socle à la statue du buste de Gustave Lambert.

Th. CHARVET : Point urbanisme.

M.-Cl. FILET :

Compte-rendu du Conseil d'Ecole : les effectifs sont en baisse par rapport à l'année dernière avec 127 élèves pour 110 familles. Les prévisions sont également à la baisse, entraînant un risque de fermeture de classe à la rentrée prochaine. L'organisation du temps méridien des petites et moyennes sections a été modifiée pour améliorer le repos des enfants après le repas : depuis le 4 novembre, ils reviennent de la cantine à 12h50 et vont directement en sieste. Ils sont encadrés par un animateur des temps périscolaires et Marie-Claude FILET, l'inspection académique ayant indiqué que ce temps ne doit pas être pris en charge par une institutrice.

Annie SANDRIN : La préparation du bulletin municipal se poursuit. La quasi-totalité des documents ont été transmis, certaines photos de qualité insuffisantes sont rejetées.

Christian LORIN : Le dépôt de la digue a été débarrassé.

5. QUESTIONS DIVERSES

La maison médicale est complète suite à l'installation de deux psychologues.

Le SLIS de Cormoranche, avec lequel la commune s'est regroupée, compte aujourd'hui 30 pompiers. La population est invitée à les accueillir pour leur tournée des calendriers.

Un dépôt de gerbe à l'occasion de la Ste barbe aura lieu aux monuments aux morts le 7 décembre 2024 à 19H. La population est invitée à se rendre à la cérémonie.

La prochaine séance du Conseil Municipal aura lieu le mardi 17 décembre 2024.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h00.

La secrétaire de séance
Catherine SANJUAN



Le Maire,
Annick GREMY

